

INFORMATION EAUX

CAHIER
DÉTACHABLE
RÉFÉRENCES
SCIENTIFIQUES
ET JURIDIQUES

AFFSA

Eviter la dissémination des prions
par écoulement

page 1

SEINE-NORMANDIE

Bassin témoin pour les Nations-Unies

page 7

STOCKHOLM

Semaine mondiale de l'eau
Du 12 au 18 août

page 11



Office
International
de l'Eau

OIEau

Des stages "Eau"
pour les agents des DDAF
et des Départements

page 17

SOMMAIRE

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directrice de la publication : C. RUNEL
Rédacteur en Chef : J.A. FABY
Rédacteur en Chef Adjoint : D. DELAGE
Coordination : N. FURBEYRE
Abonnements et Secrétariat : N. CHAILLOU

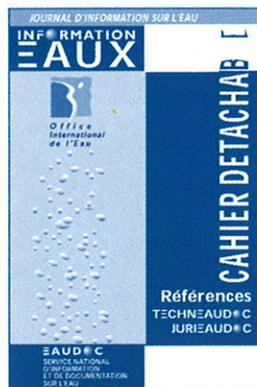
Abonnement 1 an
France : 2 699 FTTC
Etranger : 2 480 FF

Office International de l'Eau

Service National d'Information
et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : snide@oieau.fr

Numéro Paritaire
ISSN

AD 234
0012-9003 - 47^{ème} année



Cahier Détachable

Documents sélectionnés et analysés
Références récentes de JURIEAUDOC

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 2
- Artois-Picardie 4
- Rhin-Meuse 5
- Rhône-Méditerranée-Corse 6
- Seine-Normandie 7

Actualités

- Françaises 8
- Autour du Monde 11
- Librairie 12
- R.I.O.B. 17

Nouvelles de l'Office International de l'Eau 17

Agenda des Evénements 24

EVITER LA DISSEMINATION DES PRIONS PAR ECOULEMENT

L'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments met en garde, dans un rapport intitulé "**Les risques sanitaires liés aux différents usages des farines et graisses d'origine animale et aux conditions de leur traitement et de leur élimination**", contre les risques environnementaux liés aux effluents liquides issus de la transformation des déchets animaux.

On pense bien évidemment aux sites de stockage des farines de viandes et d'os dont l'utilisation est suspendue pour toute espèce animale par l'arrêté du 14 novembre 2000.

Les eaux rejetées dans le milieu naturel par les installations dans lesquelles sont traitées ou stockées des déchets animaux peuvent faire l'objet, à l'aval, de différentes utilisations en relation avec l'alimentation telles que la production d'eau destinée à la consommation humaine, l'abreuvement, l'irrigation, l'arrosage des cultures ou avec d'autres activités comme des pratiques sportives ou de loisir.

Compte tenu des caractéristiques du prion, celui-ci doit être considéré comme **pouvant garder son pouvoir pathogène dans l'eau**, à l'instar d'autres agents infectieux, tant que des études ne montreraient pas le contraire.

Des situations actuellement recensées ne sont pas satisfaisantes et certaines d'entre elles peuvent conduire à ce que des eaux en contact avec des matériels à haut risque puissent, sans filtration ni traitement d'inactivation, être rejetées dans le milieu naturel, en amont de point de captages ou dans des zones de cultures.

Il est donc nécessaire de connaître de façon précise les installations concernées et pour chacune, les méthodes et pratiques ainsi que les modalités de traitement et d'élimination des eaux, des boues et des sous-produits de traitement des effluents.

Il paraît justifié, en conséquence, de recommander :

- **de ne plus autoriser les rejets liquides sans traitement** provenant d'installations traitant de déchets animaux, dont tout ou partie proviennent de ruminants ;
- **de sécuriser ou de supprimer les points de captage** en aval des rejets d'effluents de ces installations ;
- **de supprimer l'utilisation pour des usages agricoles d'effluents** ayant été en contact de déchets à risque ;
- **de prévoir pour les boues un devenir identique à celui prévu pour les matières et déchets** qui auront été en contact de l'eau dont elles sont issues ;
- **d'interdire l'incorporation de matières à risques** issues de ruminants **dans la fabrication et la composition de matières fertilisantes et de supports de culture.**

AFSSA
23 avenue du Général de Gaulle
BP 19 - 94701 MAISONS ALFORT
Tél. 01 49 77 13 50 - Fax. 01 49 77 26 12
Web : www.afssa.fr



L'AGENCE DE L'EAU DÉBLOQUE 256 MILLIONS DE FRANCS

Lors de sa première séance pour l'année 2001, le **Conseil d'Administration** de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a tenu à accueillir **Brigitte Yvinec-Mazières**, qui a présidé pour la première fois cette assemblée, après avoir été nommée à ce poste par un décret du Président de la République du 15 février dernier.

Sur un ordre du jour particulièrement chargé, il faut notamment retenir les aides accordées aux maîtres d'ouvrage du bassin Adour-Garonne (collectivités territoriales, industriels, agriculteurs notamment) pour les aider à financer leurs travaux d'aménagement des ressources en eau ou de réduction des pollutions émises.

⇒ **Assainissement domestique : 36,7 MF pour les stations d'épuration, les réseaux d'égout et le traitement des boues issues de l'épuration**

A noter en particulier les opérations suivantes :

- **2,7 MF** d'aide pour l'extension de la station d'épuration de Seilh (31) (montant des travaux : 6 MF). Les travaux envisagés permettront de doubler la station actuelle et de traiter à terme une pollution équivalente à celle rejetée par 12 000 habitants. Les effluents de deux communes (Seilh et Beauzelle) seront traités par cette station ;
- **1,9 MF** d'aide complémentaire pour la création d'une station d'épuration à Gimont (32) (coût du projet : 14,3 MF). Une première décision d'aide de 2,5 MF a été prise en décembre 1999 (7,2 MF de travaux). La station permettra de traiter les eaux usées domestiques de la commune, les matières de vidange des assainissements autonomes, les effluents de l'hôpital, de l'hospice, de l'abattoir et de deux industries agroalimentaires ;
- **2,4 MF** pour la création d'une zone de compostage à Luy-de-Béarn (64) permettant de traiter annuellement 2 840 tonnes de boues à 20 % de siccité (7,4 MF de travaux).

⇒ **114,4 MF d'aides aux industriels du grand Sud-Ouest**

Les secteurs de la chimie, de l'industrie agroalimentaire et de la papeterie représentent 95 % de ces aides. Parmi les 43 dossiers examinés, à noter deux projets particulièrement importants :

- L'épuration des rejets industriels de la zone de Lacq (64) comprenant la plate forme d'Elf Aquitaine, les unités d'ATOFINA et les 6 unités industrielles d'ATOCHEM. Les performances épuratoires escomptées de cette future installation permettront de respecter les objectifs définis par le SDAGE Adour-Garonne, qui retenait ce secteur comme zone d'action prioritaire. L'aide de l'Agence s'élève à **42,5 MF** pour un montant de travaux de 53,6 MF ;

⇒ **28,6 MF pour le monde agricole**

386 dossiers ont été examinés, correspondant essentiellement au **programme de prévention des pollutions d'origine agricole (PMPOA)** avec d'une part des études préalables aux travaux qu'il conviendra d'engager, notamment pour la mise aux normes des bâtiments d'élevage et d'autre part des travaux de lutte contre la pollution des élevages ou des produits phytosanitaires.

⇒ **7,5 MF pour l'alimentation en eau potable**

Avec la réalisation de 3 forages en Charente, sur la commune de Brettes, destinés à remplacer des captages existants, la mise en place de deux forages de production d'eau potable et d'un comp-teur de prélèvement à Saint-Bazile de la Roche (19) et la création d'une nouvelle unité de protection d'eau potable à Labarthe (32) avec une filière de traitement complète.

⇒ **59,6 MF pour la restauration des milieux aquatiques, l'aménagement et la gestion des ressources en eau**

- Le dossier à signaler dans ce chapitre est celui du projet de réservoir sur le cours amont du Gabas, sur les communes de Gardères et Luquet (65). Cette retenue permettra en particulier de soutenir les débits d'étiage de l'Adour et du Gabas. Les travaux démarreront ce printemps 2001, se prolongeront jusqu'en fin 2003, en vue d'un soutien d'étiages en 2004. Le coût total de ce projet (études, acquisitions foncières, travaux et mesures compensatoires) s'élève à **196 MF HT**. L'Agence de l'Eau apporte une aide de 45 % de ce montant, l'état 25 %, l'institution interdépartementale pour l'aménagement hydraulique de bassin de l'Adour (maître d'ouvrage) 20 % et les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées 10 %.
 - A noter également près de **7 MF** d'aides pour la restauration des milieux aquatiques, dont 68 % pour la sauvegarde d'espèces et de milieux remarquables.
 - Le Conseil d'Administration a eu à se prononcer sur l'engagement de l'Agence de l'Eau dans **cinq contrats de rivière**, qui doivent déboucher prochainement sur des programmes de travaux sur 5 ans.
- ⇒ **1,3 MF d'aide au titre de la politique territoriale**
- L'Agence de l'Eau a mis en place cette politique territoriale au cours de son 7^{ème} programme d'intervention (1997/2002) afin d'être plus proche des réalités de terrain, tout en s'appuyant sur les relais locaux tels que **les établissements publics territoriaux de bassin**.

- Les zones concernées par les décisions prises au cours de cette séance sont notamment les Grands Causses, avec l'objectif de reconquête de l'espace rivière, la Dordogne pour la baignade le développement des loisirs nautiques et la gestion des berges de l'Isle, du Moron et de ses affluents (33), la Charente et l'organisation des états généraux de la Garonne.

⇒ **7,8 MF pour la connaissance**

- A noter enfin 6,8 MF pour une meilleure connaissance des ressources en eau : 35 dossiers pour financer études et recherches (26,9 MF de dépenses totales) et 1 MF pour les réseaux de mesure.

STABILITE DU COUT DE L'EAU POTABLE EN 2000

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne a mis en place un **observatoire du prix de l'eau potable** qui lui permet de suivre depuis dix ans l'évolution des tarifs acquittés par les usagers domestiques des services de distribution d'eau et d'assainissement.

La progression du prix de l'eau sur les **119 communes de plus de 10 000 habitants** (seul échantillon suivi de façon exhaustive depuis 1991) a été de **+ 1,3 % en 2000** pour un taux d'inflation de + 1,6 %, confirmant ainsi **la stabilisation du prix global de l'eau depuis 1997**.

Le niveau atteint aujourd'hui par le prix de l'eau, tant pour la distribution que pour l'assainissement, semble correspondre au coût réel des services concernés et peut couvrir la charge des investissements rendus nécessaires pour la mise aux normes des installations de traitement et de dépollution des eaux.

A noter que **les redevances** perçues par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, en forte progression au cours des années 1991-1996 afin d'assurer le financement de son Vème programme d'intervention, et en particulier les opérations de mise en conformité de l'assainissement des collectivités par rapport aux normes de la directive européenne eaux résiduaires urbaines, **n'ont pas subi de variations significatives depuis 1996**.

Postes de tarification (F/m3)	Année d'émission de la facture			
	1997	1998	1999	2000
Prix du service au potable (HT)	6,74	6,79	6,80	6,82
Prix du service d'assainissement (HT)	6,25	6,38	6,52	6,66
Redevances Agence, FNDAE, TVA	3,04	3,11	3,20	3,25
Prix global de l'eau	16,03	16,28	16,52	16,73

"CARNET DE DÉCOUVERTES" LES VEGETAUX AQUATIQUES

L'Agence de l'Eau Adour Garonne réalise depuis de nombreuses années des études afin de mieux connaître les écosystèmes aquatiques, la faune et la flore qui les composent et d'adapter ainsi ses interventions aux nécessités du milieu.

Composante essentielle de ces écosystèmes, les **végétaux aquatiques** contribuent à la richesse et à l'équilibre des rivières.

Afin d'améliorer les connaissances sur ces végétaux aquatiques, l'Agence de l'Eau vient d'éditer un carnet de découverte **"Les végétaux aquatiques du Sud-Ouest de la France"**. Plus de 130 espèces y sont décrites : présentation par famille, en fonction de leur type biologique, avec de nombreuses illustrations, notamment des photographies sur la page de gauche et des textes et dessins décrivant les espèces en regard sur la page de droite.

Véritable guide pratique, ce carnet permet, même à un néophyte, d'identifier facilement et rapidement la flore aquatique des régions qu'il parcourt. Il est aidé en cela d'un glossaire facilitant l'accès à la botanique aquatique.

Il a été rédigé en collaboration avec le **CEMAGREF** de Bordeaux.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90 rue du Férétra
31078 TOULOUSE CEDEX

Tél. 05 61 36 37 38 - Fax. 05 61 36 37 28

<http://www.eau-adour-garonne.fr>

ARTOIS-PICARDIE



OPERATION "COTE A COTE"

Durant trois étés, l'Espace Naturel Régional / Environnement Littoral et Marin et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie vont s'associer dans l'opération "Côte à Côte".

Démarrant dès l'été 2001, cette campagne d'information comportera quatre volets.

- L'édition bilingue (français-anglais) de **"Vivement la Mer"**, guide pratique du parfait utilisateur de la mer et du littoral, sera distribué à 50 000 exemplaires sur le littoral.
- Une opération **"Quais propres"** valorisera le tri sélectif des déchets produits par les marins pêcheurs en mer.
- Une opération **"Baignade en mer"** informera les élus sur le thème de la propreté des plages et actualisera les panneaux d'information en bordure des plages.
- L'opération **"Savoir mer"** organisera un réseau d'accueil de scolaires par les pêcheurs.

UN CADRE DE L'AGENCE DE L'EAU A LA COMMISSION EUROPEENNE

Arnaud Courtecuisse, chargé d'études économiques à l'Agence a participé, en tant qu'expert français, aux travaux de la Commission Européenne sur l'application de la Directive Cadre sur l'eau.

Nommé pour une durée de 5 mois au sein de la **Direction Générale Environnement**, il est intervenu plus particulièrement sur le volet économique. Il a participé à l'élaboration de guides méthodologiques destinés à aider les futures autorités de districts à conduire les analyses économiques nécessaires à l'établissement des plans de gestion et programmes de mesures de leur bassin hydrographique.

Cette mission s'appuie sur le réseau d'experts mis en place à l'initiative de la Présidence Française de l'Union Européenne lors du colloque **"l'Europe de l'Eau, l'Eau des Européens : de l'évaluation économique à son intégration dans le processus de décision"** qui s'est tenu à Lille en septembre 2000.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS PICARDIE
200 rue Marceline
B.P. 818 - 59508 DOUAI
Tél. 03 27 99 90 00 - Fax. 03 27 99 90 15
Web : <http://www.eau-artois-picardie.fr>

Office International de l'Eau

LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

1 LES POMPES CENTRIFUGES
Entretien et maintenance (75 F)

2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES dans les réseaux d'adduction d'eau techniques et méthodes (75 F)

3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE
L'usage et le contrôle de leur mise en oeuvre (65 F)

4 INSTRUMENTS DE MESURE dans le contrôle de la qualité des eaux (L'analyse et l'entretien) (65 F)

5 LE COMPTAGE
La distribution de l'eau potable (65 F)

6 LA ROBINETTERIE
Choix - Mise en oeuvre - Entretien (80 F)

7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT
Conception - Réception - Entretien - Réhabilitation (85 F)

8 NITRIFICATION DENITRIFICATION
DES PHOSPHATATION
Des eaux usées urbaines
Contraintes d'exploitation (65 F)

9 L'OZONATION DES EAUX
Principe, exploitation et maintenance des installations (75 F)

10 LA CHLORINATION DES EAUX
Principe, exploitation et maintenance des installations (75 F)

11 LA TELEGESTION DES RESEAUX
Principe, matériels et équipements, exploitation (75 F)

12 POSE DES CANALISATIONS
Pose, l'abandon et la distribution de l'eau potable (100 F)

14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR
Traitements et conditionnement (75 F)

15 LES POMPES
Démontage, arrêt, variation de vitesse (75 F)

16 LE DIOXYDE DE CHLORE
Production - Utilisation - Contrôle (75 F)

17 LA SURPRESSION
Principe - Applications - Dimensionnement (85 F)

18 LE POMPAGE DES EAUX USEES
Conception - Réception - Entretien et maintenance (85 F)

19 QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? (85 F)

Commande
Office International de l'Eau - Le CNFME
22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01 - cnfme@oieau.fr



CONSEIL D'ADMINISTRATION : LE POINT SUR LES DOSSIERS

Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'Administration de l'Agence a pris connaissance des indicateurs de suivi du programme d'activité en cours (1997-2001) :

On constate principalement :

- le passage progressif à la **dépollution des collectivités rurales** ;
- les **quantités supplémentaires de pollution éliminée par les stations d'épuration** (directive eaux résiduaires urbaines) est en nette progression ainsi que le nombre d'**emplois-jeunes** dans le secteur du traitement des eaux (une centaine en 2000) ;
- en revanche, le coût de l'habitant assaini augmente ;
- la **pollution industrielle** d'origine classique confirme sa baisse alors que l'action en faveur de la dépollution d'origine toxique s'accroît ;
- bonne année pour la **restauration des rivières** (1300 km restaurés) avec un bon niveau d'ouvrages de franchissement créés pour les poissons ; en revanche, année "noire" pour les **zones humides** dont la protection pérenne est en panne depuis les années 1995 ;
- pour l'**eau potable**, situation mitigée : l'amélioration de la qualité distribuée progresse, la sécurité de l'approvisionnement stagne alors que les actions vis-à-vis du plomb ont bien démarré ; mauvaise performance pour la protection des captages d'eau potable dont les ambitions ne tiennent pas les promesses avec à peine 25 % de l'objectif ;

- au **point de vue financier**, on constate que 90 % des crédits d'aide à l'investissement inscrits aux budgets de 97 à 2000 ont été attribués.

Orientations pour l'année 2002 : le 7ème programme d'intervention de l'Agence a été prolongé d'un an pour permettre l'adéquation du calendrier entre la nouvelle loi sur l'eau et la préparation du 8ème programme. Le conseil a décidé que l'année supplémentaire 2002 s'inscrirait dans la continuité des actions entreprises, avec la stabilisation des redevances.

Des aides pour la dépollution des eaux, protection des milieux aquatiques, eau potable et santé publique

Le Conseil a approuvé les décisions d'aides prises par le Directeur de l'Agence de l'Eau, **Daniel Boulois**, après avis de la Commission des aides.

De l'ordre de **80 dossiers** des collectivités, des industries, de l'agriculture et des associations ont été examinés. Ils ont fait l'objet d'un volume d'aides de l'Agence de l'Eau de **73 MF** (11 millions d'euros) en faveur de la protection et de la reconquête des eaux et des milieux aquatiques du bassin Rhin-Meuse.

NB : le compte-rendu de la commission des aides et la liste des projets aidés sont disponibles sur le site Internet de l'Agence de l'Eau www.eau-rhin-meuse.fr.

PREMIERE EDITION DU TABLEAU DE BORD DU SDAGE

Présenté au Comité de Bassin du 20 juillet 2001, le **tableau de bord du SDAGE** est disponible.

Fruit de la collaboration entre la **DIREN de Bassin, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse** et les services de l'Etat, ce document reprend une série d'indicateurs correspondant aux grands thèmes abordés dans le SDAGE.

Ce tableau de bord s'enrichira dans les années à venir par l'intégration de données d'autres fournisseurs, afin d'obtenir une vision la plus complète possible de l'avancement de la politique de l'eau dans le bassin.

Les données et les éléments de base ayant permis

la réalisation de ce tableau de bord seront bientôt accessibles directement sur le volet professionnel de l'**Observatoire de l'eau** et sur le site de la DIREN Lorraine, DIREN de Bassin. Le tableau de bord est lui-même d'ores et déjà consultable sur le site internet de l'Agence (www.eau-rhin-meuse.fr) sous la rubrique bassin Rhin-Meuse et sur le site de la DIREN de Bassin (www.environnement.gouv.fr/lorraine) sous la rubrique "actualités".

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019
57161 MOULINS LES METZ

Tél. 03 87 34 47 00 - Fax. 03 87 60 49 85

Web : <http://www.eau-rhin-meuse.fr>

RHÔNE- MEDITERRANEE-CORSE



UNE CHARTE POUR LES ZONES HUMIDES

Le Comité de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse a souhaité initier une politique volontariste de préservation des zones humides du bassin Rhône-Méditerranée-Corse, appuyée sur les préconisations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

Pour marquer son engagement, il a adopté une **"charte du Bassin Rhône-Méditerranée-Corse pour les zones humides"**. Ce document résume les principales orientations de la politique à mettre en oeuvre à savoir :

- mieux connaître et inventorier les zones humides ;
- veiller à leur intégration dans les politiques d'aménagement du territoire ;
- orienter les financements publics pour initier et soutenir les actions contribuant à leur préservation et leur reconquête ;
- mettre en place une gestion concertée et durable de ces zones humides dans leur bassin versant ;
- promouvoir une dynamique active de réseau entre les acteurs du bassin impliqués dans leur gestion.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs du bassin et leur engagement effectif dans cette politique volontariste en faveur des zones humides apparaît indispensable.

Dans la perspective de soutenir cette mobilisation collective, le Comité de Bassin a souhaité que soient organisées, à l'automne 2001, des **Assises sur les Zones Humides du Bassin**, permettant de faire un point général des actions réalisées ou en projet, de mettre en exergue les acquis et avancées, et de proposer des réponses aux difficultés rencontrées.

Ces Assises s'appuieront bien évidemment sur les réactions exprimées et les retours d'expériences rapportés par les acteurs locaux, auxquels les dispositions de cette Charte ont vocation à s'adresser. Elles seront par conséquent préparées dans le cadre de réunions organisées à un niveau régional, avec le concours des Délégations Régionales de l'Agence de l'Eau et des Directions Régionales de l'Environnement concernées.

DEUX NOUVELLES NOTES TECHNIQUES SDAGE

Le SDAGE, s'inscrivant dans le cadre de son orientation fondamentale **"Respecter le fonctionnement naturel des milieux"**, poursuit un objectif de décloisonnement des milieux aquatiques. La vie et la circulation des poissons et autres organismes aquatiques dans leur milieu constitue un des indicateurs les plus tangibles de cette politique. D'importants travaux ont été menés depuis l'approbation du SDAGE en 1996 sur ces sujets.

- La note technique SDAGE n°6 **"Reconquête des axes de vie en lit mineur de cours d'eau"** propose un plan de circulation à l'échelle du bassin qui identifie les actions prioritaires à engager pour restaurer les milieux fonctionnels : franchissement d'obstacles, amélioration du débit, réduction des pollutions, amélioration des habitats. Elle doit être considérée comme un outil d'aide à la prise en compte de la politique de reconquête d'axes de vie par les démarches de gestion locale comme les SAGE et contrats de rivières notamment. Ce document est le fruit d'un important travail de concertation associant en particulier le Conseil Scientifique du Comité de Bassin et la Commission du Milieu Naturel Aquatique de Bassin.
- En complément, le guide technique SDAGE n°4 **"Libre circulation des poissons migrateurs et seuils en rivières"** a pour objet d'apporter un appui concret aux maîtres d'ouvrages et services instructeurs lors des opérations de rétablissement ou de maintien de la libre circulation des poissons. Il indique notamment quelles sont les différentes modalités de franchissement possibles (arasement du seuil, seuil franchissable par conception, autre dispositif de franchissement) et les critères de choix à prendre en compte. Il expose également les différentes phases de la réalisation d'un projet de passe à poissons ainsi que les précautions à prendre lors des travaux.

AGENCE DE L'EAU
RHÔNE MEDITERRANEE CORSE
2, 4 allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07
Tél. 04 72 71 26 00 - Fax. 04 72 71 26 03
<http://rdb.eaurmc.fr/>



809 ACTIONS POUR PRESERVER L'EAU DANS LE BASSIN

La Commission des Aides, réunie à St-Ouen-l'Aumône, dans le Val d'Oise, a décidé d'accorder **438 MF** aux collectivités locales, industries et agriculteurs du bassin Seine-Normandie.

Le montant des aides accordées se répartit de la façon suivante pour l'ensemble du bassin Seine-Normandie :

□ collectivités locales (assainissement)

- construction et réhabilitation de stations 314 MF (393 dossiers d'épuration et réseaux)
- fonctionnement des systèmes d'épuration 2 MF (8 dossiers)

□ collectivités locales (eau potable)

- alimentation en eau potable 56 MF (148 dossiers)

□ industrie

- travaux de dépollution ou de prévention 49 MF (93 dossiers)

□ agriculture

- épuration des effluents d'élevage et compteurs d'irrigation 11 MF (143 dossiers)

- banques de données et études 6 MF (24 dossiers)

SEINE-NORMANDIE BASSIN TEMOIN DES NATIONS-UNIES POUR UNE EVALUATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Seine Normandie est choisie par les **Nations-Unies** comme unique bassin témoin européen pour le nouveau programme mondial d'évaluation de la ressource en eau (eaux douces, de surface ou souterraines).

Ce bilan mondial a été lancé en mars 2000 au **2^{ème} forum mondial de l'eau de La Haye**, en réponse aux inquiétudes de la communauté internationale, exprimées par ailleurs aux rencontres internationales de Dublin (1991), Rio (1992) et Paris (1998) et renforcées en septembre 2000 par la "**Déclaration du Millénaire**", qui engage les Nations-Unies à réduire de moitié, d'ici 2015, les populations privées d'accès à l'eau potable et à promouvoir une exploitation durable et équitable de la ressource.

Il s'agit de la première initiative de l'histoire des Nations-Unies rassemblant les efforts de 23 de leurs agences. Son importance politique a été soulignée par **Kofi ANNAN**, Secrétaire Général des Nations-Unies, à l'occasion de la journée mondiale de l'Eau du 22 mars 2001.

Ses ambitions sont à la fois scientifiques, culturelles et éducatives et visent à apporter une réponse opérationnelle à la **Vision Mondiale de l'Eau** présentée à La Haye, au bénéfice et avec la participation de l'ensemble des catégories d'usagers de l'eau, y compris l'environnement mondial et la biodiversité.

La première édition du Rapport mondial sera officiellement présentée au **3^{ème} Forum mondial de l'eau de Kyoto** (17-23 mars 2003). Elle s'appuiera sur une présentation détaillée d'au moins 6 bassins ou pays de référence (Bangkok, Ceylan, Limpopo en Afrique, San Francisco, Tokyo et Seine-Normandie). Les 6 bassins retenus sont destinés à devenir les zones pilotes de validation de la pertinence de la méthode et des indicateurs d'évaluation en cours d'élaboration à l'UNESCO, notamment en terme de comparaisons.

Le programme devra fournir à court terme des contributions substantielles à la **Conférence Ministérielle de Bonn** (3-7 décembre 2001) dédiée à "**l'eau pour les pauvres**", ainsi qu'au **2^{ème} Sommet de la Terre** (Johannesbourg, septembre 2002).

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende
92027 NANTERRE

Tél. 01 41 20 16 00 - Fax. 01 41 20 16 84
<http://www.eau-seine-normandie.fr>

ACTUALITES FRANÇAISES

INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT :

PRIX DE L'EAU : DES ÉCARTS DE UN À QUATRE

L'IFEN a mené une enquête sur l'eau auprès de 5 000 communes. Parmi les résultats publiés dans le n°65 des **Données de l'Environnement**, notons que :

Le prix du mètre cube d'eau en France varie de 5,20 à 20,70 francs (en écartant les 5% de communes les plus chères et les moins chères), selon les communes, leur degré d'équipement et le mode d'organisation de la production d'eau potable, de sa distribution, de la collecte des eaux usées et de leur épuration, les conditions naturelles, les effectifs et la dispersion des populations.

Les modes d'organisation (régie communale ou intercommunale, affermage communal ou intercommunal) pour la gestion de l'eau potable ou de l'assainissement, font varier le prix de l'eau, en moyenne, de **12,60 à 19,90 F/m³**.

En moyenne toujours, selon les modes d'organisation, le prix de l'eau varie de 6,60 F/m³, dans les communes en régie communale pour l'eau potable sans service d'assainissement (assainissement autonome), à 19,90 F/m³, dans les communes en affermage communal pour l'eau potable et affermage intercommunal pour l'assainissement.

Les prix sont plus élevés quand l'organisation est intercommunale que quand elle est communale (13 F/m³

en régie communale pour les deux services contre 16,70 F/m³ en régie intercommunale) et quand la gestion est privée que quand elle est publique : entre les communes entièrement en régie communale et celles entièrement en affermage intercommunal, l'écart atteint 44% selon l'IFEN.

L'enquête sur l'eau a été réalisée par l'**Institut Français de l'Environnement** et le Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du **Ministère de l'Agriculture**, en partenariat avec les **Agences de l'Eau**, de décembre 1999 à avril 2000, par sondage auprès de 5 000 communes. Elle porte sur l'année 1998 et avait pour objectif d'étudier les services publics de l'eau et les liaisons entre les prix pratiqués, l'existence et la qualité des services rendus. Les taux de sondage allaient de l'exhaustivité pour les communes de plus de 10 000 habitants à 1/20 pour celles de moins de 400.

INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT
61 Boulevard Alexandre Martin
45058 ORLEANS Cedex 1
Tél. 02 38 79 78 78 - Fax. 02 38 79 78 70
<http://www.ifen.fr>

AGHTM : UNE JOURNEE TECHNIQUE "ASSAINISSEMENT DES PETITES COLLECTIVITES"

Avec plus de 150 participants, la journée technique organisée, le 17 mai, par la section régionale de Haute et Basse Normandie de l'AGHTM a fait salle comble à Bourgheroulde. Il est vrai que **l'assainissement écologique des petites collectivités** s'inscrit dans une stratégie d'aménagement qui intéresse de très nombreuses communes rurales qui recherchent aujourd'hui des solutions adaptées à leurs besoins et à leurs possibilités en matière de traitement des eaux usées domestiques. D'où l'intérêt croissant pour des techniques comme **les filtres à sables** présentés par Jean-Pierre Decroix de l'Agence de l'Eau de Rouen; **les lagunes naturelles** évoquées par le SATESE de Seine Maritime; le principe des **jardins filtrants** exposé par Thierry Jacquet, PDG de SITE CONCEPT ou encore le procédé associant **lits bactériens et lits d'infiltration plantés de roseaux** (RHIZOPUR) dont Roger Pujol, Directeur technique à la Lyonnaise des Eaux a parfaitement décrit le principe de fonctionnement et les avantages. De plus, la nouvelle génération de **disques biologiques** présentée par Dominique Alduc de la SOGETI a été complétée par une très instructive visite guidée de la station d'épuration de la commune de Gros-Theil dans l'Eure, assurée par Monsieur le Maire. Selon Jacques Rombaut, Président de la section régionale Haute et Basse Normandie de l'AGHTM : "Il n'existe pas de solution unique pour les petites collectivités, chaque cas étant un cas particulier". En fait le choix du procédé dépend du milieu naturel et de l'environnement paysager. Une idée qu'il conviendra de faire passer auprès de maîtres d'œuvre afin que les concours ne

soient pas lancés avec des cahiers des charges imposant des choix restreints. En fait, les procédés d'assainissement écologiques soulèvent encore quelques interrogations dues à un manque d'expériences en France et surtout aux craintes que suscite la nouveauté, même si certaines de ces techniques remontent à l'Antiquité. D'après J. Rombaut il est tout à fait possible de sensibiliser les maires des petites communes rurales parce qu'ils sont près du terrain. Les techniciens apparaissent en revanche plus difficiles à convaincre, car il est plus valorisant pour eux de faire de la recherche et de recourir à des technologies plus complexes comme la nanofiltration. A la lumière de cette journée, il semble indispensable de poursuivre **un travail de communication** en direction des élus, maîtres d'œuvre, donneurs d'ordres et conseils... et de ne pas se limiter à la seule information technique en apportant des renseignements liés aux financements, aux aides, aux interlocuteurs qualifiés entre autres. Les visites de stations d'épuration dites écologiques comme celle de Gros-Theil illustrent qu'il est impératif que les gens puissent toucher du doigt la réalité, surtout dans le monde rural.

AGHTM
83 avenue Foch
B.P. 39.16
75761 PARIS cedex 16
Tél : 01.53.70.13.53 - Fax : 01.53.70.13.40
<http://www.aghtm.org> - E-mail : aghtm@aghtm.org

MATE : JOURNEES D'INFORMATION SUR LE PROGRAMME LIFE

Deux journées d'information sont organisées par le **Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement** à l'attention des porteurs de projet potentiels du programme **LIFE-Environnement**.

Elles se sont déroulées respectivement le 28 juin 2001 à Rennes et le 4 juillet 2001 à Metz.

L'Instrument Financier pour l'Environnement (LIFE) est un programme de financement communautaire destiné à aider la mise en œuvre d'actions en faveur de l'environnement, selon trois volets :

- **LIFE-Nature** : actions de conservation de la nature permettant la mise en œuvre des directives "Habitats" et "Oiseaux" et en particulier du réseau européen "Natura 2000" ;
- **LIFE-Environnement** : actions contribuant au développement des techniques et de méthodes novatrices et intégrées ainsi qu'à un développement plus poussé de la politique communautaire en matière d'environnement ;
- **LIFE-Pays tiers** : opérations d'assistance technique, de conservation de la nature ou encore de démonstration pour les pays tiers de la Méditerranée et de la Mer Baltique n'ayant pas signé d'accords d'association avec la Communauté Européenne.

Pour obtenir des informations complémentaires s'adresser à ADAGE-Environnement, organisateur matériel des réunions (tél. 01 41 74 19 96).

LES DEPECHEES DU MATE EN LIGNE

Chaque quinzaine, la feuille d'information "**Les Dépêches du MATE**" s'attache à faire mieux connaître le travail du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Ces documents sont au format PDF, pèsent environ 120 ko (compter 40 secondes de chargement) et nécessitent le logiciel gratuit Acrobat Reader pour être lu.

Ministère de l'Aménagement du Territoire
et de l'Environnement
20 avenue de Ségur
75007 PARIS
Tél. 01 42 19 16 52
Web : <http://www.environnement.gouv.fr>

ASSEMBLÉE NATIONALE : LE FINANCEMENT DE LA GESTION DE L'EAU

Le 22 mai dernier, la Mission d'Evaluation et de Contrôle de la Commission des Finances a présenté les conclusions de ses travaux sous le titre : "**De l'opacité à la transparence : le prix de l'eau**".

Mettant en évidence la **forte disparité du prix de l'eau** (de 1 à 7) sur le territoire national, ce bilan note un **déséquilibre dans le principe pollueur-payeur** : les particuliers et les industriels financent en grande partie l'eau consommée par les agriculteurs.

Le rapport souligne aussi la nécessité d'une **solidarité** envers les plus démunis, pour ce produit indispensable à la vie. La baisse des prix souhaitée par les parlementaires passe par un contrôle accru de l'activité des délégataires qui devraient rendre chaque année un bilan d'activité précisant la marge réalisée.

Enfin, il est souhaité un changement plus facile du mode de gestion des services pour faciliter la concurrence.

ASSEMBLÉE NATIONALE
126 rue de l'Université
75007 PARIS
Tél. 01 40 63 60 00 - Fax. 01 40 63 50 00

SENAT : UNE COMMISSION D'ENQUETE SUR LES INONDATIONS DE LA SOMME

Sur le rapport de M. Marcel Deneux au nom de la Commission des Affaires Economiques et de M. Laurent Béteille au nom de la Commission des Lois, le Sénat a adopté à l'unanimité la proposition de résolution présentée par MM. Pierre Martin, Ferdinand Demilly et Marcel Deneux tendant à la création d'une commission d'enquête sur **les inondations de la Somme** afin d'établir les causes et les responsabilités de ces crues, d'évaluer les coûts et de prévenir les risques d'inondations.

SENAT
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS Cedex 06
Tél. 01 42 34 20 00
Fax. 01 42 34 26 77
<http://www.senat.fr>

VIE DES SOCIÉTÉS

EXERA : GROUPEMENT D'UTILISATEURS D'INSTRUMENTS DE MESURE

L'**EXERA** est une association sans but lucratif qui regroupe des sociétés et des organismes, importants consommateurs d'instruments et de systèmes de mesure, de régulation et d'automatisme.

Depuis sa fondation, en 1974, elle a pour but de produire et de diffuser des informations inédites, pour apporter à ses membres une aide, quant au choix, à l'installation et à l'exploitation des matériels et des systèmes.

L'**EXERA** est avant tout un club, un lieu privilégié de rencontre entre utilisateurs, au sein duquel les spécialistes peuvent échanger librement des expériences et des informations de toute nature à propos de l'instrumentation et des systèmes.

L'**EXERA** agit essentiellement à travers ses membres en organisant des **campagnes d'évaluations techniques** de matériels, en suscitant la **rédaction de guides de choix** par domaines techniques, tout en s'attachant à développer un **dialogue constructif**, sous forme de partenariat, avec les fabricants.

De plus, l'**EXERA** réalise, en concertation avec ses adhérents, des **études méthodologiques** pour la définition des architectures, la conception des Systèmes Automatisés de Production et la réalisation de cahiers des charges.

Il existe une commission technique "**pollution des eaux**" qui a pour objectif, d'une part, de suivre la réglementation en vigueur ou en devenir, dans le domaine de la mesure des polluants à l'émission, et d'autre part, de procéder à des évaluations d'analyseurs associés à leur système de prélèvement afin d'apprécier la compatibilité entre les exigences de la réglementation et les possibilités réelles des matériels, disponibles sur le marché et placés en milieu industriel.

Des opérations ont été conduites sur :

- l'évaluation de plus de 10 COTmètres (ECOLE DES MINES de Saint-Etienne),
- l'évaluation d'analyseurs d'azote total (ECOLE DES MINES de Saint-Etienne),
- l'évaluation d'analyseurs de laboratoire d'AOX (INERIS),
- l'évaluation avec comparaison de différents systèmes de filtration (GEMECeA),
- la rédaction d'un guide de choix sur les analyseurs de NH4 (GÉNÉRALE DES EAUX).

En 1999, la commission a procédé à :

- l'évaluation de trois analyseurs d'orthophosphates avec des essais en laboratoire (ECOLE DES MINES de Saint-Etienne) et des essais sur une station d'épuration à Nancy (GEMCEA),

- lancement d'une étude sur la turbidité pour établir un état de l'art avec en perspective l'évaluation de matériels,
- engager une réflexion sur les détecteurs d'hydrocarbures dans les eaux avec, en perspective, la rédaction d'un guide de choix,
- rassembler des retours d'expériences auprès des membres sur l'utilisation des COTmètres.

EXERA

Parc Technologique ALATA - BP 2

60550 VERNEUIL-EN-HALATTE

Tél. 03 44 24 21 00 - Fax. 03 44 24 20 90

Web : <http://www.exera.com>

SAFEGE ACQUIERT ABSIS

Poursuivant le développement de son réseau de compétences, **SAFEGE Ingénieurs Conseils** vient d'acquies la société **ABSIS**.

ABSIS est l'un des principaux acteurs sur le marché de la gestion graphique du patrimoine. Très bien implantée dans les régions toulousaine et bordelaise, la société ABSIS a connu une forte croissance depuis 1993.

ABSIS propose une offre intégrée en matière de gestion du patrimoine : saisie des données, actualisation, gestion des surfaces, suivi des équipements, téléservice...

En prenant une participation majoritaire dans le capital d'ABSIS, SAFEGE :

- renforce sa présence dans le Sud Ouest où le groupe était déjà présent depuis plus de 10 ans.
- déploie ses savoir-faire spécifiques en matière de gestion du patrimoine bâti et plus particulièrement de télé FM. Ce segment, alliant rapidité d'intervention et souplesse d'utilisation, offre sans conteste des perspectives de croissance attractives.

SAFEGE

Parc de l'Île - 15 r Port - 92000 NANTERRE

Tél : 01 46 14 71 36 - Fax. 01 47 24 77 88

AUTOUR DU MONDE

SEMAINE MONDIALE DE L'EAU DE STOCKHOLM

Du 12 au 18 août 2001 - Stockholm

Comme chaque année, la **World Water Week de Stockholm** sera l'occasion de nombreuses manifestations :

- Le 12 se tiendra un séminaire consacré au **développement durable et à la sécurité pour l'eau dans le bassin du lac Victoria**. Organisé par le **Stockholm International Water Institute (SIWI)**, le **Swedish International Développement Cooperation Agency (SIDA)** et la **Communauté des Etats de l'Est africain**, il tentera de rapprocher le bassin du lac Victoria avec celui de la mer Baltique pour tenter d'appliquer les solutions nordiques au lac africain.
- Toujours le 12, se déroulera un séminaire organisé par le SIWI à l'attention des jeunes professionnels de l'eau, sur le thème "**Avantages et menaces de la globalisation**".
- Le 13 sera le jour de lancement du **Stockholm Water Symposium**, dont les différentes sessions auront lieu jusqu'au 16. Cette année, le symposium s'intitule "**La sécurité pour l'eau du 21^{ème} siècle : construire des solutions à travers le dialogue**".

Différents ateliers aborderont les différents aspects de ce sujet :

- . Relation entre industriels et autres usagers de l'eau, pour une gestion intégrée de la ressource ;
- . Incitations pour un changement vers un développement durable ;
- . Gestion intégrée des bassins versants : comment prendre en compte utilisateurs et administrateurs ?
- . Eau et énergie : pour une optimisation.
- . Barrages, environnement et développement régional ;

- . Relation entre les risques d'inondation et la modification de l'occupation des sols ;
- . Transfert d'eau via l'agriculture et les aliments et la sécurité environnementale ;
- . Défis de l'assainissement écologique en zone urbaine ;
- . Pour une meilleure prise en compte de l'eau par le public et les Pouvoirs Locaux.
- . Le 17 aura lieu la **6^{ème} conférence annuelle du Global Water Partnership**, consacré à l'examen des projets soumis au GWP, et à l'état d'avancement des travaux engagés.

Cette semaine mondiale de l'eau sera aussi l'occasion de **remises de prix** :

- Le 16, c'est le professeur **Takashi ASAWO**, de l'Université de Californie qui recevra le prestigieux **Stockholm Water Prize**, pour ses travaux sur le recyclage et la réutilisation des eaux usées ;
- Le 14 sera remis le **Stockholm Junior Water Prize**, destiné aux jeunes chercheurs ;
- Le 17, c'est le **Stockholm Industry Water Award** qui sera remis à General Motors Mexique pour sa bonne gestion de l'eau dans une région aride ;
- Le **Swedish Baltic Sea Water Award** récompensera une initiative en faveur de la protection de la mer Baltique.

Le programme complet des manifestations est consultable en ligne sur le site : www.siwi.org

STOCKHOLM INTERNATIONAL WATER INSTITUTE
Sveavägen 59
SE-113 59 STOCKHOLM
Tél : 46 8 522 139 60
Fax : 46 8 522 139 61
E-mail : siwi@siwi.org

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : SENSIBILISATION À LA CULTURE DE L'EAU

Initiée en octobre 2000, le programme "**Culture de l'eau**", coordonné par l'**INDRHI** (Instituto Nacional de Recursos Hidraulicos), rassemble les secrétariats d'Etat à l'Environnement, à la Santé et à l'Education. Il a pour vocation d'orchestrer toutes les initiatives liées à la protection de la ressource hydrique. Les différents comités de travail ont permis la réalisation :

- De matériel éducatif à destination des scolaires ;
- La formation de personnel pour la surveillance de la qualité de l'eau

- La mise en place d'un réseau de surveillance et d'information sur l'eau.
- L'organisation de comités locaux de protection des milieux aquatiques.
- L'attribution d'un label aux entreprises qui ont adopté une politique environnementale.

INDRHI
Avenida Jiménez Moya - Edificio Nuevo
Centro de los Héroes - Santo Domingo
República Dominicana
Tél. 809 532 3271 - Fax. 809 508 3655
E-mail : pca@indrhi.gov.do - <http://www.indrhi.gov.do>

LU DANS LA PRESSE

LES ECHOS :

LE POINT DE VUE DE JEAN DAUSSET SUR LE PARTAGE DE L'EAU

Le 9 avril, **les Echos** ont publié une lettre ouverte de **Jean DAUSSET** dans laquelle le Président de l'**Académie de l'Eau** exprime son opinion sur le partage de l'eau. nous la reproduisons in extenso.

"Partager l'eau, en offrir au visiteur, aider son voisin qui en manque, n'est-ce pas le minimum à attendre dans une société qui gaspille de l'eau sans compter ? Partager l'eau, c'est avant tout en donner aux plus démunis qui ne peuvent même plus la payer. Partager l'eau, c'est un acte d'humanité élémentaire dans un monde de plus en plus voué au commerce des marchandises.

Pour tous les États de l'Union Européenne, l'eau n'est pas "une marchandise comme les autres", c'est un bien essentiel, qui n'obéit pas uniquement à la logique du marché. La nouvelle loi française sur l'eau doit faire triompher le principe de l'accès de tous à l'eau, mais encore faut-il inscrire ce principe dans la réalité. **Donner de l'eau aux plus démunis, est-ce une aumône ou est-ce un droit ?**

Faut-il concevoir le droit à l'eau comme le droit à la couverture médicale qui vient d'être inscrit dans la loi ou faut-il se limiter à n'offrir l'eau qu'en cas d'urgence, comme ce fut le cas auparavant pour les soins aux malades les plus pauvres ?

Existera-t-il des catégories de bénéficiaires de ce droit, ou faudra-t-il mettre en branle une machine administrative lourde et parfois humiliante pour bénéficier, et pour combien de temps, de cette source de vie ?

L'**Académie de l'Eau** a élaboré avec la société civile en 2000 une **Charte sociale de l'eau** dans laquelle elle détaille les principes de base d'une bonne gestion de l'eau en tant que patrimoine commun. Elle considère notamment que " l'accès de tous à l'eau doit être un droit imprescriptible ". Cette charte et ses principes ont été bien accueillis au 2e Forum mondial de l'eau, tenu à La Haye en

mars 2000, et ont été soutenus officiellement par la France.

Que l'eau soit un droit ou non, il faut la payer. La plupart d'entre nous n'aura pas de difficulté à payer le prix de l'eau, mais qui prendra en charge l'eau des pauvres ? L'Etat ou les usagers ? La collectivité nationale, anonyme et lointaine, ou la collectivité locale ? Pour l'**Académie de l'Eau**, la solidarité entre riches et pauvres doit permettre aux plus démunis d'avoir accès à l'eau.

Dans certaines régions de France, nous aidons à travers nos factures d'eau à donner de l'eau aux habitants de villages du tiers-monde. Ne conviendrait-il pas que nous puissions en faire autant pour l'eau des personnes les plus démunies de France, et mettre de côté les moyens financiers nécessaires pour réaliser le droit à l'eau près de chez nous ? L'idée est simple, elle est d'ailleurs mise en oeuvre en France pour le téléphone, et le sera bientôt pour l'électricité. Parmi nos voisins, la Belgique mène une politique active de solidarité pour l'eau, l'électricité et le gaz.

Les sommes en jeu dans un pays comme la France sont dérisoires : il suffirait que chaque ménage donne l'équivalent d'un seau d'eau par jour. Sommes-nous prêts à ce tout petit geste de partage et de solidarité ? Et pourquoi la loi ne nous autoriserait-elle pas à avoir pour l'eau ce que nous avons déjà pour le téléphone : un tarif social autofinancé, c'est-à-dire un tarif normal auquel est associé un tarif réduit dont bénéficieraient de droit les personnes ayant de très faibles ressources ?"

LES ECHOS

46 rue de la Boétie

75381 PARIS CEDEX 08

Tél. 01 49 53 65 65 - Fax. 01 45 61 48 92

<http://www.lesechos.fr>

HEXAGONE ENVIRONNEMENT :

QUELS ENJEUX ET QUELLES RÉFORMES POUR L'EAU ?

Hexagone Environnement présente un dossier sur la **gestion et la qualité de l'eau** dans son n°35.

Le projet de réforme de la politique de l'eau avec ses 88 articles est bouclé. Reste l'arbitrage du Premier Ministre sur le poids respectif du rééquilibrage entre les différents usagers (domestiques, industriels, agriculteurs...) par rapport aux redevances des Agences de l'Eau.

Bernard BAUDOT, Directeur de l'Eau du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement rappelle que la réforme s'articule autour de 3 priorités : **1) le renforcement de la transparence, de la démocratie et de la solidarité dans les services publics d'eau et d'assainissement, 2) la transposition en droit français de la Directive Cadre et, 3) une meilleure application du principe pollueur-payeur.**

La mise en place d'un **Haut Conseil du Service Public de l'Eau et de l'Assainissement**, la création du **Fonds National de Solidarité pour l'Eau (FNSE)** géré par la Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, le 8^{ème} programme d'intervention des Agences de l'Eau, le vote du Parlement sur les assiettes, les taux et les modes de recouvrement des redevances Agences sont autant d'éléments qui vont bouleverser dans quelques mois la gestion de l'eau en France.

HEXAGONE ENVIRONNEMENT EDITIONS ECOMEDIAS

29-31 rue Gabriel Péri

94227 CHARENTON LE PONT CEDEX

Tél. 01 41 79 03 38 - Fax. 01 41 79 44 25

E-mail : info@hexagone-environnement.com

<http://www.hexagone-environnement.com>

EUROSTAT : DES STATISTIQUES SUR L'UTILISATION DE L'EAU EN EUROPE

Le numéro 6 de **Statistiques en Bref**, le bulletin d'**Eurostat**, est consacré aux ressources, prélèvements et utilisations de l'eau dans les pays européens. L'auteur, **María Pau Vall**, y dresse un bilan des pratiques dans l'Europe communautaire mais aussi dans les pays candidats.

Au sein de l'Union Européenne, ce sont la **Belgique, l'Italie et l'Espagne** qui affichent les taux d'intensité d'utilisation de l'eau les plus élevés. Le Danemark, la Grèce, la France et le Portugal font partie des utilisateurs moyens.

Cette utilisation de la ressource comprend tous les prélèvements nécessaires aux activités humaines : agriculture, industrie, électricité (refroidissement) et approvisionnement public.

Les **eaux de surface** sont la principale source d'eau douce, et les prélèvements par habitant sont plus élevés dans les pays du sud : le Portugal affiche 170 m³/habitant, contre 183 et 142 m³ pour respectivement le Danemark et le Luxembourg.

Il faut noter toutefois, que les statistiques fournies par les différents pays n'englobent pas toujours les mêmes données, ce qui implique une certaine prudence dans l'interprétation de ces chiffres.

Au niveau utilisation, l'**agriculture** est le secteur qui prélève le plus d'eau douce et l'industrie a réduit sa consommation au cours des années 90. Avec l'adoption de la Directive-cadre et la généralisation du principe pollueur-payeur, il faut s'attendre à une **augmentation progressive du prix de l'eau** de manière à encourager une utilisation efficace des ressources.

Ce document de synthèse fort intéressant est consultable en ligne sur le site web d'Eurostat.

*EUROSTAT/F3
L-2920 LUXEMBOURG
Tél. (352) 4301 37316 - Fax. (352) 4301 37316
Web : www.europa.eu.int/comm/eurostat*

ECRR NEWSLETTER : LE RESEAU SE MONTE PETIT A PETIT

L'**European Centre for River Restoration (ECRR)** a lancé en 1999 la création d'un réseau européen d'organismes et d'instituts impliqués dans la gestion des cours d'eau. Aujourd'hui, c'est **275 participants issus de 31 pays européens et 11 hors Europe** qui sont membres de cette alliance.

Chaque pays est invité à désigner un représentant national de l'ECRR qui sera le coordinateur des actions engagées sur son territoire. Alors que le Danemark, l'Italie, les Pays-Bas, la Roumanie, la Russie, l'Espagne et le Royaume-Uni ont réussi à

implanter un réseau national, la France n'a pas encore réussi à nommer un représentant. Si vous êtes intéressé vous trouverez sur le site **www.ecrr.org** toutes les informations nécessaires.

*European Centre for River Restoration
National Environmental Research Institute
Vejlssøvej 25 P.O. Box
DK-8600 Silkeborg - Denmark
Tél. + 45 89 20 14 00 - Fax. + 45 89 20 14 14
E-mail : ecrr@dmu.dk*

L'ECOLOGISTE : DES ARGUMENTS ET DES CONVICTIONS

Au sommaire du numéro 2, un dossier sur la **crise climatique** avec un appel à l'action.

L'**Ecologiste** est l'édition française de **The Ecologist**, la revue de référence de l'écologie internationale depuis sa création par **Teddy Goldsmith** en 1969.

Auteur de nombreux livres dont l'un des ouvrages fondateurs de l'écologie française **Changer ou disparaître** en 1972, du best-seller **5 000 jours pour sauver la planète** et tout récemment du **Procès de la mondialisation**, Teddy Goldsmith a reçu en 1991 le Prix Nobel Alternatif pour l'ensemble de ses actions et de ses écrits.

Année après année, The Ecologist a construit non seulement la critique de la société industrielle mais elle a aussi contribué à dessiner les contours d'une société écologiste, stable, à taille humaine, en harmonie avec la nature, dans le cadre d'une démo-

cratie : donner le pouvoir aux communautés locales, c'est assurément éviter le gigantisme destructeur.

Le dossier sur la crise climatique comprend un appel à l'action signé par des personnalités du monde entier, des contributions sur les concepts en jeu, les mécanismes de la crise climatiques, les conséquences, les négociations et conventions nationales, les projets de la France, la production de gaz à effet de serre par le secteur nucléaire, les énergies renouvelables, un programme d'urgence détaillé...

*L'Ecologiste
25 rue Fécamp
75012 PARIS
Tél. 01 46 28 70 32 - Fax. 01 43 47 03 38
Web : ecologiste@worldline.fr*

VECTEUR ENVIRONNEMENT PARTENAIRE D'AMERICA 2001

Vecteur Environnement, la revue du **RESEAU environnement** québécois, s'est impliqué dans le salon **Americana 2001** en publiant au mois de mars un numéro spécial sur l'industrie environnementale. C'est une quarantaine d'entreprises québécoises qui sont présentées avec leurs projets.

Le secteur de l'environnement se porte bien au Québec et les marchés extérieurs sont prometteurs.

VECTEUR ENVIRONNEMENT
911 rue Jean Talon Est
MONTREAL - QUEBEC H2R1V5
Tél. (514) 270-7110 - Fax. (514) 270-7154
Web : www.reseau-environnement.com

LE COURRIER DE L'ENVIRONNEMENT SUR INTERNET

Le **Courrier de l'Environnement**, la lettre sur les politiques et l'économie de l'environnement est disponible sur Internet. Ce nouveau service, accessible aux abonnés, apporte trois avantages immédiats.

- 1) Une information plus rapide : le lundi de chaque semaine le **Courrier de l'Environnement** est disponible sur le Net, dès que les experts et journalistes l'ont terminé et bien avant qu'il soit acheminé par la Poste.
- 2) Accès facile à une documentation permanente : inutile de compiler les anciennes collections. Il suffit de taper un ou plusieurs mots-clés pour retrouver instantanément, sur l'écran, tous les textes publiés sur le sujet.

- 3) Plus d'informations avec une sélection hebdomadaire de textes utiles, parus dans les autres publications des **Editions Sorman, la Lettre du Maire, la Lettre des Finances Locales, internet.mairie...**

L'ensemble de ces nouveaux services sur Internet est inclus dans le prix de l'abonnement au Courrier de l'Environnement.

LE COURRIER DE L'ENVIRONNEMENT
13 rue d'Uzès
75002 PARIS
Tél. 01 45 08 53 61 - Fax. 01 42 33 78 83
<http://www.editionssorman.com>
www.lecourrierdelenvironnement.com

LE CNFME

LE CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE L'EAU

Développer les compétences pour mieux gérer l'eau

- EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DES COMMUNES
- EAUX DE PROCESS ET DEPOLLUTION INDUSTRIELLE



- 2 catalogues spécialisés
- 180 stages certifiés ISO 9001
- Des stages "à la carte" intra-entreprises
- Une équipe de 25 formateurs permanents
- 15 000 m² d'espaces pédagogiques
- des pilotes d'enseignement en situation de travail
- 13 000 journées stagiaires/an
- 4 000 stagiaires/an :
 - Ingénieurs et Managers
 - Chefs d'Equipe et Techniciens Supérieurs
 - Techniciens
 - Ouvriers et Employés



Office International de l'Eau
22 rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70
Fax : 05 55 11 47 01
E-mail : cnfme@oieau.fr
Internet : www.oieau.org/cnfme

LIBRAIRIE

EDITIONS DU CNFPT :

☞ INTERVENIR DANS UN PROJET D'ENVIRONNEMENT PLACE ET ROLE DE L'AGENT TERRITORIAL

Fruit d'une collaboration entre le **Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)** et l'**Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (UNCPIE)**, cet ouvrage associe les démarches expérimentales et les pratiques concrètes dans une approche globale des enjeux de l'environnement.

Destiné à des praticiens de l'action publique locale, qu'elle se situe en milieu urbain ou en milieu rural, ce livre s'adresse à des agents territoriaux en situation de responsabilité, de mobilisation d'acteurs ou d'aide à la décision des élus.

☞ GUIDE DE L'ENVIRONNEMENT A L'USAGE DES CITOYENS ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

L'environnement est devenu une question majeure pour notre société dont chacun est à la fois acteur et co-responsable.

Cette 2^{ème} édition du **guide de l'environnement**, enrichie d'un **CD-ROM** avec liens Internet, vient d'être publié par le CNFPT en coédition avec les éditions Frison-Roche.

L'ouvrage présente, sans prétendre à l'exhaustivité, les grands domaines environnementaux qui nous concernent : bruits, déchets, air, eau, sol, aménagement et protection de l'environnement, communication environnementale, formation à l'environnement, emploi et environnement, ainsi qu'un chapitre spécifique à l'administration de l'environnement et aux compétences communales.

Il fournit une trame et des repères (cadre réglementaire, données écologiques, techniques administratives, socio-économiques, exemples de réalisations communales, bibliographie, organismes spécifiques).

EDITIONS DU CNFPT
10-12 rue d'Anjou
75381 PARIS Cedex 08
Tél. 01 55 27 44 00 - Fax. 01 55 27 41 31

CRIDEAU : LA COMMUNAUTE EUROPEENNE ET LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS Des financements européens au service de l'action locale

La protection des espaces naturels est envisagée par de nombreux textes communautaires relatifs à la politique de l'environnement ; elle est également prévue dans le cadre de la politique de cohésion économique et sociale et fait partie intégrante de la nouvelle politique agricole.

Souvent initiées par les instances européennes, les mesures de protection et de conservation des espaces naturels mobilisent des moyens financiers de plus en plus conséquents. Or, en vertu du droit communautaire, le financement de la protection des espaces naturels relève, en principe, des instances nationales. Cependant, il est nécessaire et souvent possible de compléter les financements nationaux par les instruments financiers du budget de l'Union Européenne.

L'auteur, Gil **Desmoulin**, maître de conférence de droit public à l'Université de Paris VIII, présente les grands principes d'action qui régissent la protection des espaces naturels au plan national et communautaire. Il procède également à une analyse détaillée des financements européens susceptibles

de venir en aide aux collectivités locales ayant décidé d'agir dans ce secteur de l'environnement. Cet ouvrage s'adresse en priorité aux chercheurs et étudiants en droit de l'environnement mais il est également destiné aux responsables politiques et administratifs impliqués dans des actions de protection des espaces naturels.

CRIDEAU
32 rue Turgot - 87000 LIMOGES
Tél : 05.55.34.97.25 - Fax : 05.55.34.97.23

PULIM
39, rue C. Guérin
87000 LIMOGES Cedex
Tél. 05 55 01 95 35

CSTB : LA LEGIONELLOSE, UN COMBAT AU QUOTIDIEN

Samedi 30 décembre 2000, la légionellose frappe quatre personnes au nouvel hôpital européen Georges Pompidou et déclenche une vague médiatique. A quelques heures de l'entrée dans le nouveau millénaire, la légionelle, bactérie hydro-tellurique vient atteindre des personnes qui n'ont fait que prendre une douche.

Ces cas s'ajoutent à la liste des épidémies, recensées depuis une vingtaine d'années, chez des personnes fréquentant des hôtels, des campings, des bains-douches ou encore hospitalisées ou résidant dans des maisons de retraite sans compter les épidémies associées aux tours aéro-réfrigérantes.

Or, aujourd'hui, on sait mieux maîtriser cette bactérie dans les différents équipements.

Sous le titre "**Légionelles - Etat des lieux**", l'ouvrage publié par le **CSTB** apporte une pierre au

combat contre cette bactérie.

Préfacé par le docteur **Fabien Squinazi**, directeur du Laboratoire d'Hygiène de la ville de Paris, il fait l'état des connaissances et des moyens de lutte contre la bactérie notamment au niveau du diagnostic, de la prévention et du traitement de la bactérie dans les installations. Il indique les différents modes d'exposition aux légionelles ainsi que les facteurs favorisant le développement de la bactérie.

Un ouvrage qui arrive à point nommé au moment où cette bactérie est toujours sous les feux de l'actualité.

CSTB

4 avenue du Recteur Poincaré

75782 PARIS Cedex 16

Tél. 01 40 50 28 28 - Fax. 01 45 25 61 51

Serveur Internet : <http://www.cstb.fr>

GRET : L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LE GUIDIMAKHA

Cet ouvrage est une photographie de la situation de l'eau potable dans le Guidimakha, région charnière du sud de la Mauritanie. Une enquête exhaustive menée dans tous les villages de la région a permis d'établir des cartes, graphiques et indicateurs de la localisation précise des puits et des forages, pompes manuelles et réseaux. Les besoins de la population du Guidimakha sont parfois criants : malgré l'existence de 675 ouvrages hydrauliques, 124 localités encore manquent de point d'eau potable, et seuls 29 % des habitants peuvent s'approvisionner à un point d'eau moderne. En outre, les moyens ne permettent souvent pas de réparer les pompes ni de gérer les systèmes d'eau potable.

Les personnes en charge de l'eau potable trouveront dans cet état des lieux une aide à la décision et à l'orientation de leurs politiques d'intervention. Ce travail peut servir d'exemple à des maires et à des responsables techniques du secteur de l'eau potable désireux d'entreprendre des actions d'amélioration des systèmes hydrauliques, que ce soit dans d'autres régions de Mauritanie ou dans d'autres pays.

GRET

211-213 rue la Fayette

75010 PARIS

Tél : 01 40.05.61.23 - Fax : 01 40.05.61.10

JOHANET : UN LEXIQUE DE L'EAU EN 6 LANGUES

Le **lexique de l'eau en 6 langues** qui vient tout juste de sortir des presses de l'éditeur Johanet, contient près de **4.700 termes techniques** en usage dans le domaine de l'eau, tous traduits dans chacune des six langues suivantes : Français, Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais.

Conçu en six parties, il comprend également six entrées distinctes, ce qui permet à l'utilisateur d'appréhender chacun des 4.700 termes dans chacune des six langues.

Ce lexique pratique et clair est donc un outil essentiel pour exploiter facilement et précisément tout ce qui s'écrit et se publie dans le domaine de l'eau dans l'une de ses six langues.

Le lexique 6 langues de l'eau est fourni avec **une version CD-ROM** compatible Mac/PC qui permet notamment le téléchargement des différentes tables lexicales au sein du dictionnaire Word, assurant ainsi une fonction de correcteur orthographique.

EDITIONS JOHANET

30 rue René Boulanger

75010 PARIS

Tél. 01 44 84 78 78 - Fax. 01 42 40 26 46

Internet : www.editions-johanet.com

E-mail : info@editions-johanet.com

R.I.O.B.

RIOB : PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du 28 au 30 mai 2002 à Québec

La prochaine assemblée générale du RIOB se tiendra dans la ville de Québec - Province de Québec - Canada, les 28, 29 et 30 mai 2002.

Toute la documentation préparatoire pour ces événements sera immédiatement diffusée sur le site Internet du Réseau <http://www.oieau.org/riob>.

Le Bureau de Liaison a également retenu les dates de plusieurs manifestations à venir auxquelles le RIOB s'associera ou dont il aura l'initiative :

- 13 au 17 août 2001 : Stockholm - Suède : Assemblée Générale du GWP (Contact Meike VAN GINNEDKEN meike.vanginneken@sida.se).
- 31 août au 1^{er} septembre 2001 : FOZ D'IGUAÇU - Brésil : IV^{ème} Dialogue sur l'Eau de l'Organisation des Etats Américains (contact Raymundo GARRIDO raymundo-jose.garrido@imma.gov.br).

- 2 au 6 septembre 2001 : FOZ D'IGUAÇU - Brésil : Bureau de Liaison du RIOB (contact Raymundo GARRIDO raymundo-jose.garrido@imma.gov.br)
- 3 au 7 décembre 2001 : BONN - Allemagne : International Conference on freshwater (contact : secrétariat de la conférence info@water-2001.de www.water-2001.de)

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC

Madame Françoise MOUGEAT

Tél. 00 1 418 52 13 861

Fax. 00 1 418 64 39 990

E-mail : francoise.mougeat@menv.gouv.qc.ca

SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT
OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

21, rue de Madrid - 75008 PARIS

Fax : 01.40.08.01.45 - E-mail : stp-riob@oieau.fr

Web : <http://www.oieau.org/riob/>

Actualités R.I.O.B.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU



CNFME : DES STAGES EAU POUR LES DDAF ET DÉPARTEMENTS

La formation permanente des ingénieurs, techniciens et cadres techniques de l'Etat et des départements apportant leur concours aux collectivités territoriales en matière d'eau potable et d'assainissement relève d'une attention particulière de la **Direction de l'Espace Rural et de la Forêt (D.E.R.F.)** du **Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (M.A.P.)**.

Dans le cadre du **Fonds National de Développement des Adductions d'Eau (F.N.D.A.E.)** et spécialement pour optimiser les investissements dans le domaine des réseaux d'eaux et stations de traitement des communes rurales, une convention lie le MAP et l'**Office International de l'Eau (O.I.Eau)** et plus précisément le **Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (C.N.F.M.E.)** pour organiser des formations spécifiques.

Les stages sélectionnés par la Sous-Direction des Infrastructures Rurales et Hydrauliques concernent :

- la production et la distribution d'eau potable,
- la pose et la réhabilitation des réseaux,
- l'épuration des eaux usées domestiques.

Le C.N.F.M.E. offre une pédagogie de formation continue basée sur la pratique :

- plates formes équipées de matériels en **vraie grandeur**,
- équipe permanente de **23 formateurs spécialistes**, hautement qualifiés.

Le C.N.F.M.E. est également le seul centre indépendant **certifié qualité ISO 9001** pour la formation professionnelle continue dans le secteur de l'eau pour la conception et la réalisation des stages "catalogue".

Nouvelles de l'Office International de l'Eau

LE "CEMCAPS" UNE PORTE OUVERTE SUR LE MARCHÉ MEXICAIN DE L'EAU

Le "CEMCAPS" (Centro Mexicano de Capacitación en Agua Potable y Saneamiento) est établi au pied du Popocatepetl, sur les bords du Lac de Texcoco, entre la ville de Mexico et l'aéroport international.

Ce **centre de Formation**, réalisé dans le cadre de la coopération franco-mexicaine, avec une ambition régionale pour toute l'Amérique Centrale, associe à la **Comisión Nacional del Agua (CNA)** et six grands partenaires publics mexicains du secteur de l'eau et des travaux publics, **près de soixante entreprises françaises**, réunies sous l'égide de l'Ambassade de France au Mexique (PEE) et sur l'impulsion de **Vivendi / Générale des Eaux** et de la **Lyonnaise des Eaux / Suez**, autour de l'**Office International de l'Eau (OIEau)** qui en a assuré en outre l'ingénierie technique et pédagogique.

Il permet de former jusqu'à 3000 stagiaires mexicains et centro-américains par an selon le concept pédagogique de formation continue en situation réelle de travail, développé par l'Office International de l'Eau au Centre National français de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) de Limoges et La Souterraine.

Après la réussite de la **Fondation de l'Eau de Gdansk - GFW - Pologne** (1000 stagiaires/an), le projet du "CEMCAPS" mexicain, qui est une première en Amérique Latine, s'inscrit dans la stratégie prioritaire de l'Office International de l'Eau pour aider à la création et au développement de capacités de formation, visant à améliorer les compétences des employés des services des eaux dans le monde.

Le "CEMCAPS" est une fondation sans but lucratif de droit mexicain réunissant neuf membres fondateurs : Comisión Nacional del Agua, Ambassade de France au Mexique, Office International de l'Eau (OIEau), le Secrétariat d'Etat Fédéral du Travail et des Affaires Sociales, l'Institut mexicain des Technologies de l'Eau et les autres partenaires mexicains, la Chambre Nationale des Bureaux d'Etudes, l'Association Nationale des entreprises de l'Eau et de l'Assainissement, la Chambre mexicaine de l'Industrie de la Construction, la Chambre Nationale de l'Industrie de Transformation.

Le "CEMCAPS" offre plus de 1000 m2 de bâtiments pédagogiques et administratifs et un ensemble de 8 ateliers pédagogiques conçus par l'OIEau reproduisant en taille réelle toutes les installations utiles des services d'eau potable et d'assainissement.

Le "CEMCAPS" peut produire un ensemble complet de stages pratiques de formation continue, dans tous les secteurs techniques de l'eau potable et de l'assainissement, tant en matière de conception des ouvrages que d'exploitation, de maintenance et de gestion des services.

Il permet de former des stagiaires de toutes les catégories professionnelles du secteur de l'eau, employés de la Commission Nationale de l'Eau (CNA), des services des eaux du District Fédéral de Mexico et des grandes villes mexicaines, des entreprises du secteur, mexicaines, françaises ou autres, travaillant au Mexique et dans l'ensemble

des pays voisins d'Amérique Centrale (ingénierie, équipement, travaux publics, distribution, épuration, ...).

L'équipe administrative, logistique et pédagogique mexicaine est maintenant constituée et participe à une formation intensive à l'OIEau - CNFME de Limoges - La Souterraine - ce qui devrait permettre de lancer dès cet automne les tout premiers des 29 cours de formation les plus prioritaires.

L'originalité du projet a consisté à créer une plateforme technique, réunissant l'ensemble des équipements et matériels, réellement utilisés ou en cours d'installation dans les services municipaux des eaux au Mexique, pour développer une pédagogie active, mettant les stagiaires en situation concrète.

On se rappelle que c'est à l'occasion de la venue en France, le 6 Octobre 1997, du Président des Etats-Unis du Mexique, M. Ernesto Zedillo, que le Ministre mexicain des Finances, a signé avec son homologue français, un protocole pour financer ce projet, sous forme d'un don de la France pour l'ingénierie technique et pédagogique fournie par l'Office International de l'Eau.

Le chantier avait été ouvert en novembre 1998, à l'occasion de la visite au Mexique de M. Jacques Chirac, Président de la République Française, sur le bord du Lac de Texcoco, dans la banlieue de la ville de Mexico, à proximité du site de la future station d'épuration des eaux usées en projet pour le District fédéral.

L'investissement réalisé s'élève à 59,000 MFF, dont 18,500 MFF de contribution française.

Le financement français, pour 18,500 MFF, se répartit entre :

- 5,500 MFF de don du Trésor (Ministère de l'Economie et des Finances),
- 2,000 MFF d'expertise pour la Direction Technique et Pédagogique du Centre, et,
- 6,000 MFF d'achat de formation, par les deux groupes VIVENDI / Générale des Eaux et Lyonnaise des Eaux / Suez, en particulier pour la formation de leurs personnels travaillant dans les secteurs du District Fédéral de Mexico et dans les villes mexicaines, telles que Aguascalientes, ...
- 5,000 MFF de don de matériels et d'équipements offerts par une soixantaine d'entreprises françaises spécialisées partenaires.

Le Centre de Formation disposera ainsi d'installations de clarification et de désinfection d'eau potable, d'un laboratoire, d'unités de pompage, d'un pilote de recherche de fuites sur réseau d'eau potable, d'une plate-forme d'entraînement à la pose de canalisations et, bien sûr, de tous les instruments pour l'automatisme et la télégestion.

Il est aussi équipé d'une station pilote d'épuration des eaux usées et d'ouvrages liés à l'assainissement, un atelier "réseaux de drainage" étant également réalisé.

L'ensemble des 29 premières formations prioritaires peut être organisé à Texcoco, en langue espagnole. A terme le catalogue comportera 176 cours spécialisés de 3 à 4 jours chacun, facturés en moyenne 3.000 pesos par stagiaires.

Les ressources financières du Centre, en régime de croisière, proviendront de la vente de ses formations, facturées au prix coûtant et en pesos.

29 Cours prioritaires

- Recherche de fuites sur les réseaux d'eau potable :
 - stratégie et organisation,
 - méthodes et équipements,
 - Détection des réseaux souterrains,
- Lecture et interprétation des plans de réseaux,
- Analyses physico-chimiques et bactériologiques de l'eau potable,
- Entretien des stations de pompage,
- Sécurité d'exploitation des équipements électriques,
- Désinfection au chlore,
- Mesures,
- Relations avec les usagers,

- Epuration des eaux usées par boues activées :
 - dimensionnement des ouvrages,
 - exploitation et maintenance des stations d'épuration,
 - mesures et diagnostics.

Une opportunité pour les entreprises françaises

Le CEMCAS leur permet :

- de présenter leurs équipements et matériels, en fonctionnement normal sur les huit pilotes pédagogiques,
- de faire connaître leurs techniques, technologies et expertise en participant à la conception et à l'animation des stages et du matériel pédagogique,
- d'offrir à leurs clients mexicains des formations adaptées s'appuyant sur l'expérience française,
- de former les opérateurs mexicain à la prescription à l'installation, à l'exploitation et à la maintenance de leurs matériels.

Le CEMCAS est un "show-room" permanent du savoir-faire français au Mexique.

56 Entreprises françaises fournissent des équipements pédagogiques

- | | | |
|---------------------|---------------------------|-------------------------|
| ● AGGRIPA FAST | ● JOUAN | ● RAMUS |
| ● AKA | ● KSB | ● RAUFOSS ISIFLO |
| ● ALPHACAN | ● LACOIX SOFFREL TELECON- | ● SAINTE LIZAIGNE |
| ● AREAL | TROL | ● SALMSON |
| ● CHARLATTE | ● LEGRAND | ● SAPPÉL |
| ● COLENA | ● LEROY SOMER | ● SCHLUMBERGER |
| ● DEGREMONT | ● METRAVIB | ● SCHNEIDER |
| ● ENDRESS ET HAUSER | ● NAPAC | ● SEPEREF |
| ● FAURE | ● OTV | ● SERES |
| ● FRIATEC | ● OLDAM France | ● SEWERIN |
| ● G2C ENVIRONNEMENT | ● PAMCO | ● SNF |
| ● GIRPI | ● PCM POMPES | ● SOCLA |
| ● HIBON | ● PE INDUSTRIE | ● SODIMATE |
| ● HUOT | ● PEM | ● TALBOT |
| ● HUWER | ● PERAX TELEGESTION | ● TUBAFOR INTERNATIONAL |
| ● HYDREKA | ● PONSSELLE MESURE | ● TROUVAY CAUVIN |
| ● HYTEC | ● BOMBAS GRUNDFOSS | ● ULTRAFLUX |
| ● JOHN CRANE France | ● PRONAL | ● WATTS EUROTHERM |
| ● JOHNSON | ● R&O DEPOLLUTION | ● YSM |

Nouvelles de l'Office International de l'Eau

CENTRE NATIONAL DE FORMATION
AUX MÉTIERS DE L'EAU
Pascal BOYER et Jean-Louis LERMITERIE
22 rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES CEDEX
Tél. 05 55 11 47 70 - Fax. 05 55 11 47 01
E-mail : cnfme@oieau.fr

FORMATION PROFESSIONNELLE :

LES STAGES DU CNFME EN JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE 2001

Date	Code	Titre	
Semaine 27 2/07-6/07	C13A (2-7)	LA POSE ET L'ENTRETIEN DES CANALISATIONS D'EAU POTABLE	
	L02B (3-5)	INSTALLER ET ENTREtenir UNE CHAÎNE DE MESURE	
	E03A (2-6)	HYDROLOGIE URBAINE ET CALCUL D'UN RESEAU PLUVIAL (NIVEAU 1)	
Semaine 28	I13B (10-13)	INITIATION A L'ELECTRICITE	
Semaine 35 27/08-31/08	C32A (27-31)	EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES ET TECHNIQUES EN DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	
	K23A (27-30)	LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DES ABONNES : EVOLUTION DES TEXTES REGLEMENTAIRES ET DE LA JURISPRUDENCE	
Semaine 36 03/09-7/09	A01B (3-7)	NOTIONS DE BASE SUR LA CHIMIE DE L'EAU (1ER DEGRÉ)	
	B01B (3-7)	EXPLOITER LES USINES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE - INITIATION AU TRAITEMENT DES EAUX	
	C30A (3-7)	LES BRANCHEMENTS : TECHNIQUES ET INNOVATIONS	
	F02C (3-7)	EXPLOITER UNE STATION D'EPURATION A BOUES ACTIVEES (2ÈME DEGRÉ) MODULE 1 : MESURES ET DIAGNOSTICS RAPIDES	
	E12B (4-7)	DIAGNOSTIC DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET SCHEMA DIRECTEUR	
	E19A (3-5)	REUSSIR LE ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT DANS LES COLLECTIVITES RURALES	
	F04B (3-7)	EXPLOITER ET GERER UNE STATION D'EPURATION	
	H04A (3-7)	LES STATIONS DE POMPAGE EN RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	
	I11B (3-6)	EXPLOITER LES DEMARREURS ELECTRONIQUES ET LES VARIATEURS DE VITESSE	
	E05A (3-7)	CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	
	Semaine 37 10/09-14/09	F05B (10-14)	DYSFONCTIONNEMENT DE L'EPURATION PAR BOUES ACTIVEES (3ÈME DEGRÉ)
		I10B (10-14)	METTRE EN OEUVRE ET ENTREtenir LES SYSTEMES AUTOMATISES PERFECTIONNEMENT
		A04B (11-14)	ANALYSES DES EAUX USEES POUR L'AUTOSURVEILLANCE
		C21C (10-11)	RECONDUCTION DE LA QUALIFICATION A LA MAINTENANCE DES DISCONNECTEURS
		N10B (10-14)	EXPLOITATION D'UNE STATION D'EPURATION BIOLOGIQUE 1ER DEGRE
E14B (10-14)		LES SOLUTIONS COMPENSATOIRES EN ASSAINISSEMENT PLUVIAL	
K08A (10-13)		ACCUEIL, RECEPTION ET COMMUNICATION AVEC LES USAGERS DU SERVICE : COMMENT AMELIORER SA PRATIQUE ?	



LE CNFME

22 rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES CEDEX
Tél. 05 55 11 47 70 - Fax : 05.55.77.71.15
E-mail : cnfme@oieau.fr
<http://www.oieau.fr>
Contact : Pascal BOYER



**Office
International
de l'Eau**

BULLETIN D'INSCRIPTION

A adresser à :

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Service Clients
Rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES CEDEX
☎ 05.55.11.47.70 - Fax 05.55.77.71.15

Stage concerné

INTITULE DU STAGE

.....
.....

Référence :

Période :

Prix : F (€) HT / STAGIAIRE

Raison social de l'employeur

.....
.....

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

☎ : **Fax :**

Renseignements sur le stagiaire

NOM :

Prénom :

Fonction ou Responsabilités :

Depuis le :

Diplôme ou Niveau :

FAIT à : **le**

(signature)

**Centre National
de Formation
aux Métiers de l'Eau**
Rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES cedex
FRANCE
Tél. : 05.55.11.47.70
Fax : 05.55.77.71.15
36.17 EAUDOC
E-Mail : dfe@oieau.fr

**Nouvelles de l'Office
International de l'Eau**

LA C.L.E. DE L'AUDOMAROIS PUBLIE UNE LETTRE D'INFORMATION

L'Office International de l'Eau a été chargé par la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) de l'Audomarois de la réalisation d'une lettre d'information sur ses activités. La C.L.E. de l'Audomarois a notamment engagé des actions dans plusieurs directions sur le thème de l'érosion et du ruissellement, sujet de la lettre n°1.

Ce 1^{er} numéro est donc consacré au **ruissellement et à l'érosion**. Ce sujet constitue en effet un enjeu majeur sur le périmètre du SAGE. Plus de 16 000 ha sont concernés dans le bassin versant de l'Aa, où l'on constate non seulement l'entraînement d'importants volumes de terres agricoles, mais aussi divers phénomènes connexes dont l'aggravation des risques d'inondation et de dégradation de la qualité des rivières (matières en suspension, colmatages des frayères, etc...).

Après un rappel de la réglementation applicables et des acteurs impliqués, différentes techniques de réduction des écoulements (actions agronomiques et hydrauliques) sont présentées.

L'Accroître la connaissance

Deux études importantes ont été engagées sur l'initiative de la C.L.E. et devraient prochainement aboutir :

- l'étude hydraulique du bassin versant de l'Aa et du marais de l'Audomarois, en vue de remédier aux inondations dans les secteurs à risque, de sauvegarder les zones inondables lorsqu'il n'y a pas de risque, et de prévoir les moyens de prévention en limitant le ruissellement. La C.L.E. disposera grâce à cette étude de préconisations relatives aux travaux s'inscrivant dans cet objectif, et à la gestion hydraulique du bassin ;
- la rédaction d'un guide de recommandations pour la gestion des écoulements du bassin versant de l'Aa complètera la première étude. Sur la base d'une analyse des phénomènes d'érosion et des usages des sols en milieu rural, le bureau d'étude proposera des aménagements permettant d'améliorer la situation et élaborera un guide pédagogique à l'intention des décideurs, afin d'assurer la mise en oeuvre satisfaisante de ces recommandations.

Sensibiliser les acteurs

Plusieurs actions de communication sont menées :

- des réunions, organisées en octobre 1999, ont permis de présenter aux élus et aux agriculteurs les enjeux de l'érosion et du ruissellement ; elles ont été suivies en septembre 2000 d'une visite de terrain dans le bassin de la Canche, où des actions sont menées dans ce domaine. La rencontre avec les acteurs de ce bassin a permis également des échanges sur les aspects opérationnels ;
- la publication de la Lettre de la C.L.E. permet aux acteurs de se familiariser avec les enjeux de la gestion de l'eau sur le bassin et de s'approprier la démarche SAGE.

Maîtriser les risques

A l'initiative de la C.L.E., un CTE (Contrat Territorial d'Exploitation) collectif est mis en place avec les agriculteurs sur le périmètre du SAGE.

Axé notamment sur la maîtrise du risque érosion, il permettra aux agriculteurs intéressés d'engager des actions dans un cadre cohérent à l'échelle du bassin versant, et de bénéficier de l'appui d'un animateur.

Enfin, le SAGE lui-même constituera l'outil privilégié d'intervention en formulant des préconisations en matière de lutte contre l'érosion et le ruissellement, que devront respecter les actes et autorisations administratifs intervenant dans le domaine de l'eau. La concertation qui préside à l'élaboration du SAGE constitue la garantie de l'adéquation de ces mesures et de leur prise en compte aux spécificités locales.



SECRETARIAT DE LA C.L.E. DE L'AUDOMAROIS
B.P. 55
62510 ARQUES
Tél. 03 21 87 90 90 - Fax. 03 21 87 90 87
E-mail : info@parc-opale.fr

PROJET "EDEN-IW", RÉSEAU D'ÉCHANGES DE DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

L'Office International de l'Eau participe au projet EDEN-IW qui a été retenu par la DG XIII dans le cadre du 5^{ème} PCRD, et est en cours de régularisation administrative.

Le projet EDEN (**Environmental Data Exchange**), est une initiative commune à l'Agence Européenne de l'Environnement, à l'EPA américain et aux Départements américains de la Défense et de l'Energie. Il vise à permettre un meilleur accès à l'information environnementale en s'appuyant sur des innovations technologiques expérimentées aux Etats-Unis en matière d'accès aux bases de données hétérogènes.

Le projet porte sur l'accès à l'information sur les eaux continentales. Il vise à :

- développer un service d'accès à des bases de données hétérogènes, locales et nationales, à destination des administrations et organismes européens et nationaux, éventuellement à un public plus large ;
- tester des technologies novatrices en matière d'ingénierie de la connaissance (les "agents intelligents").

Il consiste à réaliser un système qui, en s'appuyant sur des **glossaires et thesaurus multilingues**, dans un environnement de type Web, à travers le réseau EIONET de l'AEE :

- offre à l'utilisateur la possibilité d'exprimer sa question en ignorant le contenu et la localisation des bases de données ;
- interprète la question de l'utilisateur, l'adapte à la structure des différentes bases de données concernées et l'adresse à ces bases ;
- assemble et synthétise les résultats obtenus.

Le projet est piloté par le Joint Research Center (JRC) à Ispra. Il regroupe les partenaires suivants :

- National Environmental Research Institute (NERI), Danemark,
- European Dynamics S.A. (ED), Grèce
- Office International de l'Eau (IOW), France
- Consiglio Nazionale delle Ricerche (CNR), Italie,
- Queen Mary and Westfield college (QMW), U.K.

Outre le JRC, deux organismes prennent en charge les aspects technologiques : QMW, qui fournit le moteur "intelligent" et ED, qui a fourni l'infrastructure EIONET de l'AEE.

Le NERI et l'OIEau interviennent sur les aspects eau, en recensant les attentes des utilisateurs, en analysant les bases de données européennes qui feront l'objet d'une expérimentation, en adaptant les thésaurus et nomenclatures pour le projet.

Enfin le CNR intervient pour les nomenclatures environnementales, puisqu'il pilote déjà les travaux du thésaurus européen GEMET.

Un groupe d'utilisateurs est associé au projet. Il est constitué de l'AEE et de l'ETC/WAT, du Ministère de l'Environnement Italien, de l'US-EPA et des Départements américains de la Défense et de l'Energie. Ce groupe peut être élargi à des utilisateurs désireux de s'investir dans le projet, et des contacts ont déjà été pris avec l'Environment Agency anglaise et l'UNEP.

SERVICE NATIONAL D'INFORMATION
ET DE DOCUMENTATION SUR L'EAU

15 rue Edouard Chamberland
87065 LIMOGES CEDEX

Tél. 05 55 11 47 80 - Fax. 05 55 11 47 48
<http://www.oieau.fr>

C@RTEL^{eau}

**Vous êtes Maire
ou Président de Syndicat
Intercommunal ...**

**... Etes-vous sûr de prendre
les décisions qui s'imposent
pour la gestion de l'eau
dans votre commune ?**

**Les réponses sont sur
C@RTEL-eau
le portail Internet
des élus locaux
pour une meilleure
gestion de l'eau**

un site animé par l'Office International de l'Eau

<http://www.cartелеau.org>

**Nouvelles de l'Office
International de l'Eau**